

Avis public



Bécancour

ADOPTION DU BUDGET 2025

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le budget pour l'année 2025 sera adopté par le conseil municipal, lors de la séance extraordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 19 h, tenue à la salle du Conseil, à l'hôtel de ville situé au 1295 avenue Nicolas-Perrot à Bécancour.

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

Ville de Bécancour, le 29 novembre 2024.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

Ville de Bécancour

1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1 | T. : 819 294-6500 | F. : 819 294-6535
info@ville.becancour.qc.ca | becancour.net